

EURODEFENSE

Madrid,

Novembre 2012

Mr. Arnaud Danjean Président de la sous-commission Sécurité et Défense du Parlement européen

Quendo Presidente.

Par lettre en date du 14 décembre 2011, en vous adressant la note « *Notre défense et notre sécurité à la croisée des chemins* », le Président en exercice du réseau EURODEFENSE pour l'année 2011 a exprimé la volonté des treize associations nationales EuroDéfense de contribuer au développement de la Politique de sécurité et de défense commune en conformité avec le Traité de Lisbonne.

Aujourd'hui, en tant que Président en exercice d'EURODEFENSE pour 2012, j'ai écrit dans ce même esprit au *Président du Conseil européen* pour faire une proposition que l'on pourrait qualifier d'innovante : tenter de satisfaire aux exigences du Traité de Lisbonne en s'inspirant du processus intergouvernemental qui a présidé à la mise au point du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance en matière économique. Copie de cette lettre vous est adressée ci-jointe pour votre information.

Copie de cette lettre est également adressée au Président de la Commission européenne et à la Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité. En outre, elle sera adressée, sous des formes adaptées, à leurs autorités nationales par les présidents des treize associations EuroDéfense du réseau EURODEFENSE.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de notre sincère considération.

Arturo Fernández Alvarez Président d'EuroDéfense-España Président en exercice d'EURODEFENSE

P.J.: Copie de la lettre à Mr. Van Rompuy, Président du Conseil européen.